

Conseil d'administration : Lundi 2 juillet 2007, 10h @HLM

Procès-verbal

Présence

Bernard Turin, Marc Fouilland, Luc Molins, Christophe Crampette, Michel Gautherin, Marie-Paule Bancel, Sandrine Pouillet, René Roquier, Bérangère Monier, Liliane Dos Santos

Excusés :

Alain Lhomme, Christophe Herry, Claire Peysson, Yves Glisière, Eric Angelier, Gérard Marcon, Rémy Bovis.

Invités :

JF Marguerin, Emilie del Molino, Marie Audoux

Ordre du jour

- 1) Signature des présences/procurations et validation des PV des derniers CA
- 2) Préparation de l'assemblée générale et des rendus des groupes de travail
 - 2)a- Groupe de travail Equipement et lieux
 - 2)b- Groupe de travail Financement
 - 2)c- Groupe de travail Formation
 - 2)d- Logistique et déroulé de l'AG (relecture et validation des bilans moral et financier)
- 3) Avignon le 17 juillet 2007 : rencontre professionnelle « *Le cirque : des projets pour des territoires* » (point avant la réunion du soir 17h après l'AG)
- 4) Communication / Campagne d'adhésion
- 5) Divers

Le CA s'ouvre à 14h15.

1) Signature des présences/procurations et validation des PV des derniers CA

Le quorum est atteint.. Le compte-rendu du CA du 14 mai est validé.

2) Préparation de l'assemblée générale et des rendus des groupes de travail

a) Synthèse : Groupe financement

Les membres du groupe financement présents présentent le texte de préconisations qui serait diffusé en AG cet après-midi. Voir texte.

Le groupe financement préconise :

« La réflexion et les prises de contact (CNV, Ministère, Experts...) conduisent le groupe à préconiser la mise en place d'un fonds de soutien pour les arts du cirque dans les conditions suivantes »: (cf. texte dans son intégralité dans le PV AG 020707). De même ont été étudiés des modes de financement autres qu'un fonds de soutien (Ifcic, aides aux entreprises, contact avec le crédit coopératif, système jeunes entreprises innovantes, crédit d'impôts, réduction de charges patronales, assurances...).

En se fondant à un fonds de soutien existant et dans ses dispositifs -comme le CNV-, attention à ce que l'ensemble de nos préoccupations soit bien pris en compte dans les commissions existantes. Par exemple, même si les questions liés à la formation ne seront pas toutes réglées au sein d'un fonds de soutien par la création directe de formations mais par contre nous pourrons agir sur des vecteurs en lien, comme les locaux de répétition, etc... Pour que les programmes soient une réussite, il faudrait des personnes sur les territoires pouvant apporter une solide expertise « cirque » pour soutenir les projets (ex : programme zenith=> programme espace chapiteau en région).

Le groupe financement devra par la suite aussi aller voir les sociétés de perception Sacd/Sacem.

Le groupe financement prévoit un RDV avec T. Parriente et avec D. Colin.

La synthèse du groupe financement est validée par le CA et sera présentée en l'état en AG ce même jour.

b)- Groupe de travail Formation

Le texte de préconisation du groupe formation insiste sur la nécessité de remettre à plat toute la filière de formation du secteur car aujourd'hui la situation est très floue et doit être améliorée.(cf. texte). La profession ne souhaite pas

que le DE devienne obligatoire mais tous sont conscients que l'usage risque de le rendre obligatoire (cf. parcours réglementé de la danse via le DE).

Quelques modifications de forme sont effectuées. Le Cnac a des réserves sur une phrase du texte. La synthèse est validée par le CA et sera présentée avec modifications en AG ce même jour.

c)- Groupe de travail Equipement-lieux

Quelques modifications de forme sont faites sur la synthèse du groupe Equipement/Lieux (cf.texte).

René Roquier se fait porte parole des cirques traditionnels en exprimant le fait que la charte favorise plus l'accès des cirques de création que des cirques de tradition au sein des villes. Les Dracs suivent les compagnies qui sont aidées et donc « reconnues » mais elles se fichent des autres structures, privées, qui forment toute une économie parallèle de petites compagnies que les institutions publiques ne (re-)connaissent pas...et plus importante que le secteur « officiel » ! S'il est dur de changer le fonctionnement des antennes du ministère, la profession (rassemblée au sein de l'Apemsac) peut revendiquer une modification du fonctionnement du droit de place.

Le groupe de travail s'intitule désormais: « Equipement, lieux et itinérance »

La synthèse est validée par le CA et sera présentée avec modifications en AG ce même jour.

d)- Logistique et déroulé de l'AG (relecture et validation des bilans moral et financier)

Marc Fouilland fait état du rapport moral, qui est validé par les membres du CA.

Quant au bilan financier, il sera à valider en fin d'exercice 2007, début 2008.

De même, il faudra que le prochain CA cale le montant de la cotisation 2008.

Orientations 2008=> Poursuivre les groupes de travail tels quels et création d'un groupe de travail « communication ».

Enfin, L'Apemsac doit chercher dès aujourd'hui l'appui des parlementaires pour les convaincre de nos préconisations.

3) Avignon le 17 juillet 2007 : rencontre professionnelle « Le cirque : des projets pour des territoires »

Un point sera fait à 17h après l'AG.

4) Communication / Campagne d'adhésion

Création d'une groupe de travail « communication ».

5) Divers

Aucun point à aborder.

Fin du CA à 13h.
